



date de mise en ligne : 24 février 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 25 00007 M01** du
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur HAMMADACHE ACHOUR
 41 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : Modification de la volumétrie de la toiture

Sur un terrain sis 41 AV DU PDT J F KENNEDY
Cadastré AK300

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le **13 FEV. 2026**

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale
n° **PC 94078 25 00007 M01** du **13 FEV 2026** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,